



## Frais de séjour

- Tarifs consultables en ligne sur [www.paris.fr/casvp](http://www.paris.fr/casvp)  
**L'établissement est habilité à l'aide sociale légale**, permettant une prise en charge du prix de journée en cas d'insuffisance de ressources.

## Nos plus

sont inclus dans le prix de journée

- des prestations de coiffure et d'esthétique participant au bien-être de chacun-e,
- des interventions paramédicales (pédicurie, kinésithérapie, examens biologiques et radiologiques ordinaires),
- une aide psychologique pour les résident-es et leur famille.

## Informations utiles

### Résidence Harmonie

2, Place Charles Louis  
94470 Boissy-Saint-Léger  
Tél. 01 56 73 21 40 • Fax 01 56 73 21 41  
Courriel : [casvp-ehpad-harmonie@paris.fr](mailto:casvp-ehpad-harmonie@paris.fr)

### Moyens d'accès

- RER A Station Boissy-Saint-Léger
- Bus Ligne 181 – arrêt Préfecture du Val-de-Marne

### Renseignements

Prioritairement auprès de l'Ehpad,  
à défaut auprès du CASVP par courriel  
[casvp-did-sdspa@paris.fr](mailto:casvp-did-sdspa@paris.fr)

### Retrait des dossiers d'admission

Téléchargement en ligne sur [www.paris.fr/casvp](http://www.paris.fr/casvp),  
retrait auprès de l'Ehpad, ou auprès  
du Centre d'action sociale Ville de Paris  
de votre arrondissement.



# Résidence Harmonie

Établissement  
d'hébergement  
pour personnes  
âgées dépendantes  
au coeur d'un espace de vie  
moderne et verdoyant

Conception : Mission communication du CASVP - Août 2018  
Photos © CASVP



**SITUÉE À BOISSY-SAINT-LÉGER**, dans le Val-de-Marne, au cœur d'un espace de vie moderne et verdoyant, la résidence Harmonie offre à ses résident-es un lieu ouvert, dans le respect des normes HQE® (haute qualité environnementale). Elle dispose de 102 chambres individuelles dont 24 chambres en unité de vie protégée destinées aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer et/ou de troubles apparentés.

**Les chambres** de 18 à 20 m<sup>2</sup> sont équipées d'un lit médicalisé et d'une salle de douche avec WC, sécurisée et adaptée aux personnes à mobilité réduite. Le mobilier est composé d'un chevet, d'une table, d'un fauteuil de repos, d'une chaise et d'une penderie. Chaque résident-e peut personnaliser la décoration de sa chambre.

**Un personnel qualifié** s'attache à assurer un service de qualité pour l'ensemble des prestations.

**La prise en charge des résident-es** se fait dans le respect des droits et des libertés et selon un accompagnement personnalisé.

**L'informatisation des dossiers des résident-es** garantit une individualisation du parcours de soins dans sa globalité.

**La télémédecine** permet des consultations médicales spécialisées sans déplacement des résident-es.

## ■ Sérénité et bien-être : des lieux de vie dédiés à la convivialité, à la détente et à l'autonomie

- Au rez-de-chaussée, se situent un hall d'accueil et une grande salle de restauration lumineuse et accueillante.
- Une salle à manger est à disposition des résident-es à chaque étage.
- Des salles dédiées à l'animation et à des ateliers variés (individuels ou collectifs), ainsi qu'un salon de coiffure offrent des moments de distraction et de relaxation.
- Une vaste terrasse sécurisée donnant sur un parc.

## ■ Des prestations hôtelières de qualité sont incluses dans le prix de journée

- L'équipe de cuisine propose des menus établis en liaison avec un-e diététicien-ne, en tenant compte des goûts et des régimes alimentaires de chaque résident-e. Les proches peuvent partager ces moments de convivialité.
- Les repas préparés sur place sont servis à la convenance des résident-es : soit au restaurant au rez-de-chaussée, soit dans les salles à manger d'étages.
- Le nettoyage des chambres et l'entretien du linge sont assurés par la résidence.
- Le linge hôtelier est fourni.



## ■ Une équipe médicale à votre écoute pour une qualité des soins au quotidien

- Une équipe médicale assure une surveillance 24 h | 24, sous la responsabilité d'un-e médecin coordonnateur-riche.
- Le suivi médical des résident-es est assuré gratuitement par les médecins de la résidence. Chaque résident-e reste toutefois libre de conserver le-la médecin traitant-e de son choix. L'établissement prend en charge sa rémunération sur la base du tarif conventionnel de secteur I.
- Les commandes et la délivrance des médicaments sont effectuées par la résidence.

### Accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et/ou de troubles apparentés

- **Les unités de vie protégée proposent 24 chambres où les résident-es peuvent bénéficier :**
  - d'un accompagnement par un personnel attentif dans tous les moments de la vie quotidienne
  - d'une protection des ouvertures, pour une circulation en toute sécurité
- **La résidence dispose d'un pôle d'activités de soins adaptés (PASA) afin de proposer aux résident-es ayant des troubles cognitifs des activités thérapeutiques collectives et individuelles (ouverture en 2019).**

## ■ Une animation variée pour une vie sociale et culturelle dynamisée

- L'équipe d'animation propose de nombreux ateliers ludiques permettant de stimuler les capacités manuelles, cognitives et de favoriser le lien social entre les résident-es.
- La résidence est ouverte sur la vie du quartier : des sorties sont régulièrement organisées dans les différents lieux d'activités et de loisirs avoisinants et sur Paris.
- L'établissement propose également des activités thérapeutiques et de détente.